



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°12 du 23 juin 2023

Pas de pluie prévue dans les jours à venir avec des températures estivales.

L'essentiel de la semaine

Carotte et céleri : captures quasi-nulles de mouches de la carotte, quelques captures de mouche du céleri.

Chou : vigilance altises, pucerons et chenilles.

Oignon : bon état sanitaire.

Poireau : les thrips arrivent en parcelles.

Salade : vigilance vis-à-vis des premières chenilles.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Sommaire :

CAROTTE - CELERI :	2
CHOU - NAVET :	5
OIGNON :	8
POIREAU :	9
SALADE :	11
FOCUS AMBROISIES :	13
Notes nationales biodiversité :	14
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	14
Note nationale abeille 2023	14

Journées de lutte contre les ambroisies :



Chaque été du 15 au 30 juin ont lieu les Journées de lutte contre les ambroisies.

Durant ces 15 jours, des animations sont organisées partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par les ambroisies et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

Pour en savoir plus : <https://ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambroisies/>

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

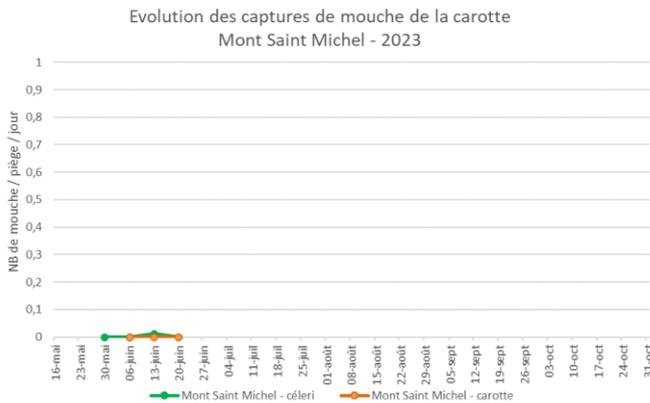
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	1 parcelle de céleri rave	
76	Est Rouen	1 parcelle de céleri rave	
14		3 parcelles de céleri rave	Céleri : développement foliaire
	Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri rave 3 parcelles de carotte	
50	Créances	4 parcelles de carotte	Carotte : 1 feuille à début grossissement
	Surtainville	1 parcelle de céleri rave 2 parcelles de carotte	
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche 3 parcelles de carotte	

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

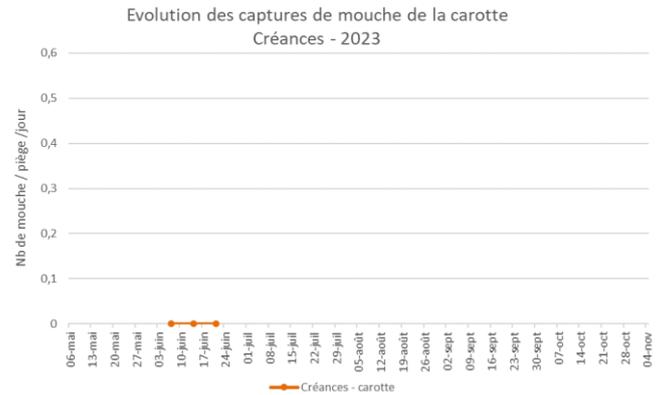
Pour la grande majorité des pièges, les captures sont nulles.

Département de la Manche :

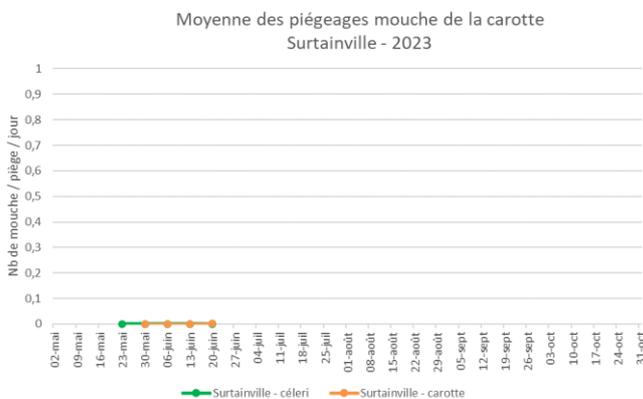
Secteur Mont Saint Michel :



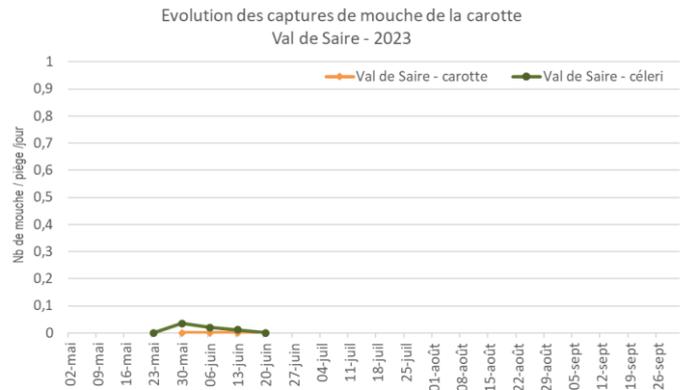
Secteur de Créances :

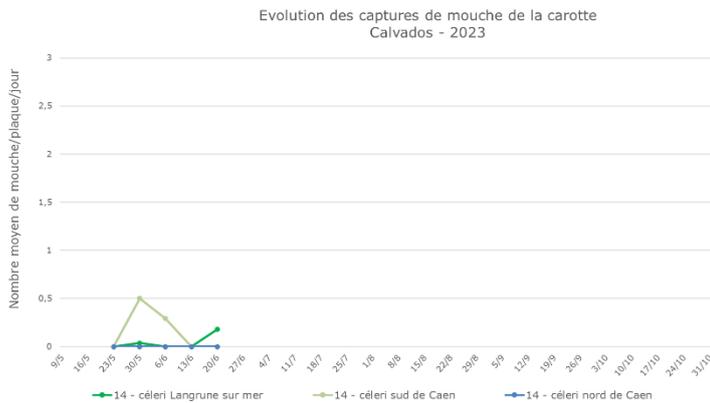
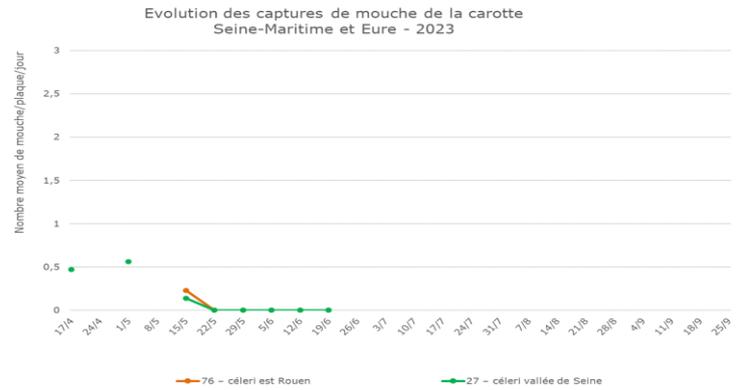


Secteur de Surtainville :



Secteur Val de Saire :



Département du Calvados :Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime :**Evolution du risque :**

Depuis maintenant trois semaines, les captures sont nulles à quasi-nulles sur les parcelles du réseau. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Observations :**

Des galeries récentes ont été observées dans les parcelles de céleris branches du nord Cotentin sur 12 à 20% des plantes.

Piégeage :

Des captures de mouches du céleri ont été enregistrées sur les pièges chromatiques dans les parcelles de céleris du nord Cotentin et du Calvados.



Mouche du céleri (Sileban)

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branch : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Une activité est en cours sur certains secteurs, à surveiller essentiellement sur les céleris branches et les céleris rave tout juste plantés. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Puceron :

Observations :

Comme la semaine dernière, des pucerons (aillés essentiellement) sont observés dans plusieurs parcelles de céleris et de carottes de la Manche.

- La présence de coccinelles (adultes et de larves) et d'adultes de syrphes est notée dans de nombreuses parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.



Larve de coccinelle sur une plantule de carotte.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

Celle-ci s'installe et fait son travail de régulation notamment dans les parcelles de céleris. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Septoriose :

Observations :

La présence de cette maladie est stable dans une parcelle précédemment bâchée de céleris au Mont Saint Michel sur 4% des plantes.

Élément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, les conditions météo actuelles ne sont pas favorables au développement de cette maladie. A surveiller en cas de forte rosée sur les céleris branche où la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Globalement, **le risque reste faible**.



Taches de septoriose

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	3 parcelles	
76 et 27	Vallée de Seine	2 parcelles	
	Surtainville	1 parcelle chou 1 parcelle navet	Jeunes plants à début pommaison
50	Val de Saire	5 parcelles chou 3 parcelles navet	

Mouche du chou :**Observations :**

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque de cette mouche dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Comme la semaine dernière, quelques mouches sont piégées en parcelles de choux dans le val de Saire.

		Mouche du chou				
Nb moyen de mouche/piège/semaine		Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25
Surtainville	Chou	0	0	0	0	0
	Navet	0	0	0	0	0
Val de Saire	Chou	0.2	0	0	0.2	0,3
	Navet	1	0	0	0	0

Nuisibilité :

Ce sont les larves (asticots) qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de Brassicacées. Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/11663/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Delia-radicum>

Evolution du risque :

Une activité de cette mouche se dessine dans le val de Saire. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Altise :**Observations :**

Des altises sont signalées dans certaines parcelles de chou et de navets dans le nord Cotentin et une parcelle en vallée de Seine.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.



Altises sur chou

Evolution du risque :

Le temps chaud et sec est toujours favorable à leur activité, **le risque de développement sur les jeunes plants est fort**. Le risque baissera lors du retour des pluies.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie : Voir BSV n°9 : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Aleurode :

Observations :

Les populations d'aleurodes sont toujours constatées dans les parcelles de choux en vallée de Seine. Elles sont présentes sur 10 à 44% des choux avec pour le moment des populations faibles, inférieures à 10 aleurodes par pied. A ce jour, il n'a pas été observé d'aleurodes dans les autres parcelles du réseau.

Pour en savoir plus :

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT_Fiche_FOCUS_Aleurode_du_chou.pdf

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont toujours **favorables** à l'augmentation des populations.

Chenilles :

Observations :

Avec les conditions favorables de ces derniers jours, la présence de papillons est en augmentation dans les parcelles.

Dans le Calvados, de très nombreux papillons de piérides sont en vol et des pontes sont constatées dans deux parcelles sur 32 à 40% des plantes.

Des papillons de teigne des crucifères sont constatés dans deux parcelles du val de Saire sur 4 à 12% des choux.

En vallée de Seine, ce sont des chenilles de noctuelles qui sont présentes sur 5% des choux.



Papillon de piéride et papillon de teigne des crucifères

Evolution du risque :

Avec le temps sec et ensoleillé actuel, les conditions sont toujours très favorables au vol des papillons et à l'éclosion des œufs. La pression est **faible à moyenne** dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont toujours observées :

- Dans le Calvados, sur trois parcelles, touchant 40 à 100% des plants.
- Dans le val de Saire, dans une parcelle sur 20% des choux,
- En vallée de Seine, dans une parcelle sur 35% des choux.

Dégâts de pigeon sur jeune plant



Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons cendrés sont présents dans cinq parcelles sur 4 à 60% des choux dans le val de Saire et la vallée de Seine.
Les pucerons verts (souvent ailés) sont observés dans le Calvados sur 60 à 100% des choux.

 La faune auxiliaire est présente et active sous la forme de pucerons parasités (momies), adultes et larves de coccinelles.

Pucerons verts et pucerons parasités



Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables aux pucerons mais aussi aux auxiliaires. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladies sur feuillage :

La présence d'*Alternaria sp.* est toujours notée dans une parcelle de choux du val de Saire sur 44% des plantes.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel limite cette maladie. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont également favorables à son développement.

Gestion du risque :

Prophylaxie : Voir BSV n°9 : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles de semis	De 5 à 8 feuilles pour les semis jusqu' à début bulbaison pour les oignons blancs
27 - 76	Vallée Seine	1 parcelle oignon blanc/botte	
50	Mont St Michel	2 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	

Mildiou :

Observation :

Aucune tache n'est notée dans les parcelles du réseau cette semaine.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Voir le BSV précédent : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Evolution du risque :

Les cultures d'oignons sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le temps sec actuel n'est pas favorable à cette maladie.

Thrips :

Observations :

Quel que soit le secteur, des thrips sont présents dans toutes les parcelles d'oignons du réseau sur 15 à 100% des plantes. Dans la très grande majorité de celles-ci, les effectifs sont faibles et sont compris entre 1 à 5 individus/plante. Seule la parcelle située en vallée de Seine présente des effectifs supérieurs à 10 thrips par plante.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Le temps chaud et sec actuel est toujours favorable au développement des populations de thrips. Evolution à suivre notamment sur les oignons blancs dans lesquelles les populations sont plus importantes. **Observez** régulièrement vos parcelles.

Maladie des taches brunes

Observations :

Il n'a pas été noté de symptômes récents de cette maladie dans les parcelles du réseau cette semaine.

Élément de biologie :

La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).

L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :

Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Surveillez l'éventuelle apparition de symptômes dans vos parcelles.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27		1 parcelle	
14		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles de poireaux plantés	De 2 à 8 feuilles
	Créances	2 parcelles de pépinière dont 1 en AB	
		4 parcelles de poireaux plantés	
	Surtainville	2 parcelles de poireaux plantés	
	Val de Saire	6 parcelles de poireaux plantés	

Mouches de l'oignon et des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'est observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Des mouches des semis et de l'oignon ont été piégées dans le nord Cotentin.

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>				Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>			
	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25
Surtainville	0	0	0	7,25	0	0	0	3
Val de Saire	0	0,25	0	2,5	0	0	0	0
Créances	8	7	5	A sec	0	0	0	A sec

Nuisibilité :

Les asticots de la **mouche des semis**, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la **mouche de l'oignon**, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Une activité est enregistrée dans les parcelles du nord Cotentin.

Le risque **est présent** dans les parcelles de pépinières notamment si le sol est fraîchement travaillé. Eviter le débâchage des pépinières pour le moment.

Gestion du risque :

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

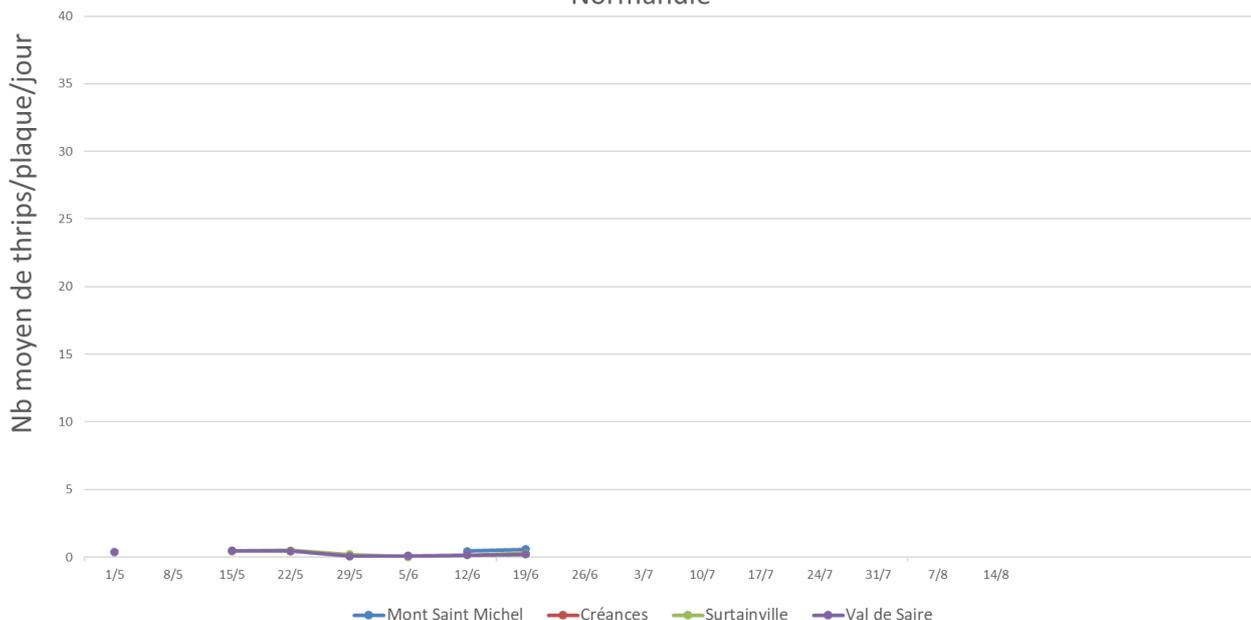
Thrips :**Observations :**

	Situation	Tendance
27 - vallée de Seine	Présence de thrips sur 100% des plants observés.	↗
50 - Mt St Michel	Présence de thrips adulte dans quatre parcelles sur 4 à 28% des plantes.	↗
50 - Créances	Présence de thrips dans les quatre parcelles plantées sur 12 à 80% des plants notés.	↗
50 - Surtainville	Présence de thrips dans une parcelle sur 4% des poireaux.	=
50 - Val de Saire	Présence de thrips dans quatre parcelles sur 4% des plantes.	=

Piégeage :

Les captures sont toujours très faibles dans les parcelles du réseau.

Moyenne des relevés hebdomadaires thrips 2023
Normandie

**Evolution du risque :**

Les conditions climatiques actuelles sont toujours très favorables au développement des thrips. Au vu de la présence en augmentation en parcelle dans plusieurs secteurs, la pression est **moyenne**.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :**Observations :**

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.



Adulte de teigne du poireau

Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères

Piégeage :

Teigne du poireau		
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 24	Sem 25
76 - Proche Rouen	0	/
50 - Surtainville	0	/
50 - Val de Saire	/	0
50 - Créances	0	0
50 - Lingreville	Mise en place	0

Evolution du risque :

Aucune capture à ce jour, **le risque est nul**. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Cette maladie est observée dans une parcelle en vallée de Seine sur 100% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les conditions sèches actuelles ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.



Pustules de rouille

SALADE :

Suivi :

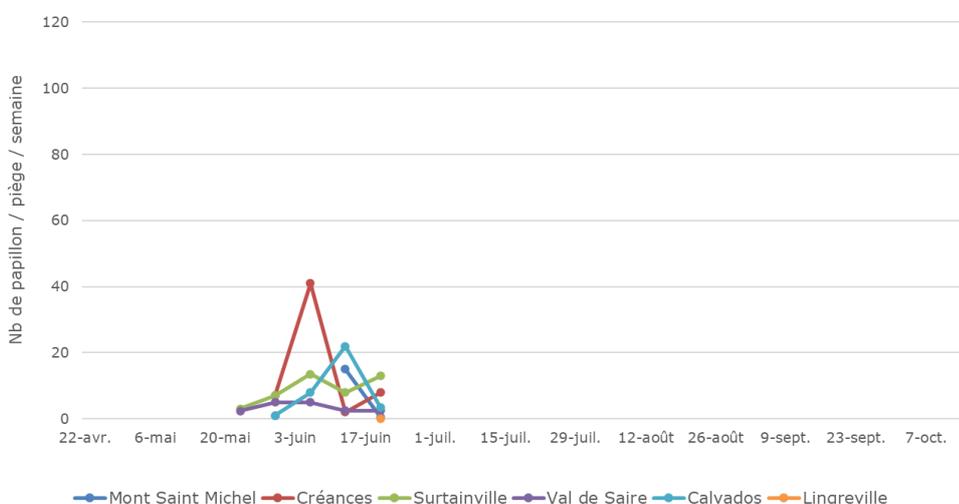
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		2 parcelles	
14		5 parcelles	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	Jeunes plants à proche récolte
	Mont Saint Michel	6 parcelles	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Noctuelle gamma :

Piégeage :

Globalement, les captures de papillons restent faibles.

Evolution des captures de noctuelle gamma 2023



Observations :

La présence de pontes et de toutes jeunes chenilles a été observée dans certains secteurs.

	Situation	Tendance
76 - 27 Ex-Haute-Normandie	Présence de chenilles dans une parcelle sur 4% des laitues.	=
50 - Mt St Michel	Absence de chenille ou de ponte dans les parcelles du réseau.	↘
50 - Créances	Présence de pontes dans une parcelle sur 4% des laitues.	=
50 - Surtainville	Absence de chenille ou de ponte dans les parcelles du réseau.	=
50 - Val de Saire	Absence de chenille ou de ponte dans les parcelles du réseau.	=
14	Présence de chenilles dans une parcelle au nord de Caen sur 4% des laitues	=

Evolution du risque :

Les conditions météo actuelles sont toujours favorables au vol des papillons et aux éclosions des œufs. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Au vu des captures et de la présence en parcelle, **le risque reste faible**.

Puceron :**Observation :**

Comme la semaine dernière, des pucerons ailés (majorité des parcelles) ou des colonies (3 parcelles en Calvados, Créances et Surtainville) sont observés dans onze parcelles du réseau. Des adultes et des larves de coccinelles, des larves de syrphes ainsi que des pucerons parasités sont observés dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

**Evolution du risque :**

Dans certaines parcelles, les populations s'installent et le **risque augmente** dans celles-ci. Sur les autres parcelles, le risque est globalement **faible** car les pucerons ailés présents ne vont pas forcément s'installer. Les conditions climatiques restent favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :**Observation :**

Le nombre de parcelles avec présence de thrips augmente. Leur présence est constatée dans sept parcelles contre quatre la semaine dernière. Tous les secteurs sont concernés sauf le nord Cotentin.

Evolution du risque :

Le temps sec et ensoleillé actuel est toujours favorable aux thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Pourritures basales : Sclérotinia

La présence de sclérotinia est signalée dans une parcelle conduite en AB sur des stades récolte.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

FOCUS AMBROISIES :

(Source <https://ambroisie-risque.info/>)

Qu'est-ce que l'ambroisie ?

En France, il existe en fait trois espèces d'ambroisie faisant l'objet d'une surveillance.

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), l'Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida*) et l'Ambroisie à épis lisse (*Ambrosia psilostachya*) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du nord et capables de se **développer rapidement dans de nombreux milieux** (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).



Ambroisie à feuilles d'armoise (Observatoire des ambrosies – FREDON France)

Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de **fortes réactions allergiques** (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une **menace pour l'agriculture** (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour **la biodiversité** (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

Pour en savoir plus :

<https://ambroisie-risque.info/quest-ce-que-lambroisie/>

Note nationale BSV : <https://ambroisie-risque.info/wp-content/uploads/2021/08/Note-nationale-BSV2021.pdf>

<https://fredon.fr/normandie/nos-missions/especes-enjeux-sanitaire/ambroisie>

En cas de suspicion, signalez-le :

<https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos>

L'ambroisie, un enjeu de santé publique : chacun peut agir !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

1

SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site
[SIGNALEMANT-AMBROISIE.FR](https://signalement-ambroisie.fr)

2

VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU
PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

3

IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE
POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



Notes nationales biodiversité :



B

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :
<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/préserver-environnement/ecophyto/biocontrôle/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
 Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Note nationale abeille 2023

https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_nationale_abeille_reglementation_04-2023.pdf

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière